

vendre des provisions. Un autre journal, celui du *Bonhomme Richard*, dit à la même époque « qu'on prendrait maintenant Paris pour un grand couvent de Capucins, tant il y a partout des crucifix d'ivoire, de plâtre, de bronze, de bois, d'argent et d'or, étalés à toutes les boutiques ». Manifestement la vie, les habitudes chrétiennes reparaissent de toutes parts. L'affluence est telle aux oratoires catholiques de Saint-Sulpice qu'à la fête de Pâques de 1797, il faut dresser des autels et célébrer des messes jusque dans les cours ¹. Malgré les tracasseries du Directoire, qui se montra plus hostile au clergé que la Convention, malgré le coup d'État du 18 fructidor, qui eut pour conséquence à Paris la fermeture de plusieurs églises, rien ne put arrêter la renaissance religieuse. En mai 1798, on compte plus de deux cents premiers communiant à Saint-Gervais. Quelques jours plus tard, le 6 juin, un rapport de police dénonce en ces termes les succès et ce qu'il appelle l'insolence des prêtres : « Le fanatisme fait des progrès dans l'ombre. L'affluence progressive de nouveaux zélateurs du culte catholique (cette affluence est si grande depuis quelque temps que les églises y suffisent à peine, et que des personnes s'y sont trouvées mal, suffoquées par la multitude et par la chaleur), l'air de triomphe qui règne parmi eux à l'aspect de leur nombre » grossissant chaque jour ², est pour le philosophe une véritable provocation.

1. « Il y a un très grand nombre d'oratoires ouverts par les catholiques et beaucoup plus que par les constitutionnels. Dans la paroisse de Saint-Sulpice, c'est la chapelle de la maison des orphelins, rue du Vieux-Colombier, celle de l'Instruction, rue du Pot-de-fer, la bibliothèque des Missions étrangères. L'affluence est on ne peut plus grande. Il a fallu dans les fêtes de Pâques tendre des tentes dans la cour de l'Instruction, et dire des messes dans la cour, outre celles qu'on disait à la chapelle. » Emery à l'abbé Courtade, 19 avril 1797. *Archives Saint-Sulpice*.

2. AULARD, *op. cit.*, II, 174, 198, 556; IV, 600, 643, 703. — Après fructidor, le Directoire avait fait fermer beaucoup d'oratoires, ce qui avait accru l'affluence dans les églises. « Tous les dévots, qui naguère fréquentaient les oratoires desservis notoirement par des réfractaires, affluent dans certaines églises depuis que les oratoires sont fermés. » Rapport de police. (*Ibid.*, IV, 730-732.)

CHAPITRE IV

Rôle des Évêques

I. Le clergé présent en France est déjà nombreux; mais où sont les évêques? — De l'exil leurs regards et leur cœur sont tournés vers la France. — Toutes communications avec la Bretagne et le Nord presque impossibles. Mais d'Allemagne, de Suisse, d'Espagne, d'Italie, correspondance fréquente avec les diocèses. — Messagers secrets. Langage figuré. — Ces missives lues dans les veillées, au foyer de la famille. — II. Être dans son diocèse valait mieux que d'écrire. — Combien les diocèses avaient souffert de l'absence des évêques. — Accroissement du schisme après leur départ. — Aussi, de 1793 à 1797, déclaration de plusieurs évêques sur leur prochain retour que les circonstances empêchent. — L'évêque de Grasse rentre en France en 1797, y fait des ordinations, y meurt en 1799. — Beaucoup d'évêques vont rentrer quand le coup d'État de fructidor les arrête. — III. L'archevêque de Vienne, M. d'Aviau, rentré en 1797. — Sa mise chétive. — Il est reconnu par une châtelaine sous son habit de mendiant. — Sa vie de missionnaire à travers les montagnes du Vivarais. — Ses périls. — IV. L'évêque de Luçon comprend autrement ses devoirs. — Ses raisons de ne pas rentrer. — Parmi les évêques qui n'ont pas quitté la France, réserve excessive des évêques de Marseille et d'Angers. Les évêques d'Alais et de Saint-Papoul moins timorés. — En fait, les lois et persécutions ne laissent guère place à un rôle actif de l'épiscopat en France.

I

Nous venons de constater la présence en France d'un clergé nombreux. Mais où sont les évêques? Presque tous chassés de France, ils végètent sur la terre étrangère. Là, ils n'ont pas oublié leur troupeau. Et comment, dans les loisirs et les méditations de l'exil, le souvenir de leurs ouailles ne se serait-il point présenté constamment à leur esprit? C'est pour les fidèles qu'ils avaient reçu la plénitude du sacerdoce, pour les fidèles et la conservation de la foi qu'ils avaient souffert la déportation. Les nouvelles

qui leur arrivaient de France venaient renouveler constamment, avec leurs angoisses, l'attention poignante¹ qu'ils portaient aux vicissitudes religieuses de leur diocèse et de leurs prêtres. Quand l'apaisement amené par le 9 thermidor amortit l'esprit de persécution, les prélats en profitèrent pour multiplier leurs relations avec leur Église.

Comme la correspondance entre la Bretagne, le nord de la France et le dehors devait emprunter surtout la voie de mer, l'état de guerre avec l'Angleterre rendait ces communications bien difficiles. Aussi entendons-nous les évêques de ces régions se plaindre que, depuis des années, tout rapport soit rompu avec leurs diocésains. Le danger est si grand que les prêtres, lorsqu'ils se hasarrent à leur écrire, demandent à leurs prélats de ne point répondre, tant leur sécurité et leur vie en seraient compromises². Heureusement que dans d'autres contrées le zèle des chefs est plus favorisé par les circonstances. A Munster, en Westphalie, le cardinal de La Rochefoucauld,

1. Les simples prêtres ont les mêmes préoccupations. L'abbé Aufray, prêtre du Havre, écrit d'Angleterre : « A la suite des litanies nous chantâmes le *Rorate*; il y avait de quoi n'y pas tenir. Le petit troupeau que le Seigneur m'a confié dans les derniers temps m'était continuellement présent; chaque parole du *Rorate* avait son application. Les malheurs de l'Église, de ma malheureuse patrie, comparés aux jours de deuil de Jérusalem, tout ce tableau m'attendrissait jusqu'aux larmes. » Cf. *Le Clergé normand avant, pendant et après l'exil en Angleterre, 1791-1802*. Évreux, 1892. — Les prêtres exilés profitent de toutes les occasions pour correspondre avec leurs paroissiens.

2. L'évêque de Saint-Pol-de-Léon, M. de La Marche, écrit à Louis XVIII le 3 janvier 1798 : « Je ne vois aucune voie ouverte pour communiquer avec la Bretagne. Il y a plusieurs années que je n'ai pu avoir presque aucune correspondance avec mon diocèse. Il y a plus d'un an que personne n'y est allé ni revenu et que je n'en ai reçu aucunes nouvelles. » M. Asseline, évêque de Boulogne, écrit également au roi : « Depuis la dernière Révolution (fructidor), les ecclésiastiques fidèles qui se trouvent dans l'intérieur n'écrivent presque plus; et, quand ils le font, ils marquent expressément de ne point leur écrire. Ainsi chaque évêque ne peut presque plus avoir de correspondance avec son propre diocèse. » — Un évêque du centre de la France, M. de Bonal, évêque de Clermont, écrit de son côté au président Vézot que ses prêtres « par quelques lignes amphibologiques me supplient, dit-il, de ne leur écrire aucune lettre, toutes les adresses dont je me suis servi précédemment sous des noms empruntés étant connues ». *Archives des aff. étr., loc. cit.*

archevêque de Rouen, reçoit chaque semaine des nouvelles de la Normandie, donne ses instructions et étend son zèle jusqu'aux évêchés voisins. « Dans son exil, dit un témoin, il ne passa pas un seul moment sans prendre soin de son diocèse. » A Constance, M. de Juigné répond à l'abbé Petel qui lui demandait, en 1795, si les communications étaient libres : « Oui, j'écris tous les jours en France, et tous les jours je reçois des réponses. »

En Italie, l'évêque de Perpignan, qui, dès 1792, s'est retiré à Rome, suit d'un œil vigilant les intérêts de son troupeau. Il a demandé à un prêtre sûr, l'abbé Boissière, de se fixer à Barcelone pour lui servir d'intermédiaire officiel avec les exilés dispersés dans la Catalogne, tandis que les cinq autres vicaires généraux et six commissaires apostoliques restaient sur la frontière pour être plus à même de faire tenir aux fidèles les instructions du pontife. Le mauvais vouloir du gouvernement espagnol ne lui ayant pas permis, après thermidor, de se fixer en Espagne, il continua à envoyer de Goritz, sa nouvelle résidence, des avis qui attestent la vigilance et la prudence de son zèle¹.

C'est aussi en Italie que l'évêque de Luçon, M. de Mercy, écrivit la plus grande partie de sa correspondance. Ces lettres, auxquelles nous avons fait plusieurs emprunts, et qu'on est tenté de trouver un peu prolixes, ont été conservées et rempliraient plusieurs volumes. Elles nous apportent, avec les impressions d'un prélat avisé et attentif, la preuve d'une sollicitude toujours en éveil, et qui se répand en conseils, en décisions, en appréciations émus sur tout ce qui touche aux événements de la Révolution et aux intérêts de son diocèse.

Nombreuses sont aussi les missives de l'évêque de

1. Les instructions très nombreuses de M^r Desponchez ont été conservées par M. JAUME, dans ses *Arrêts du Roussillon*. — Pour les archevêques de Rouen et de Paris, cf. LORN, *op. cit.*, pp. 444, 636, 643.

Tarbes, à son grand vicaire, l'abbé de Casteran, qui s'est fixé à Saragosse. Des messagers secrets les transmettent à un autre vicaire général, l'abbé de Chamvalon, qui n'a pas quitté le pays, même en pleine Terreur, restant le dépositaire de tous les pouvoirs ainsi que l'interprète des directions épiscopales auprès du clergé et des fidèles. La sœur de l'abbé Casteran, « la bonne Henriette », se fit au besoin, avec un grand courage et un dévouement admirable, l'intermédiaire de ces communications, au point de mériter les éloges et les remerciements émus de M. de Montaignac ¹.

D'Espagne les relations avec la France furent nombreuses. En 1795, l'évêque de Lavaur déclare au pape qu'il quitte ce pays à cause de l'impossibilité où on l'a réduit de correspondre avec son diocèse ². L'archevêque d'Auch, M. de La Tour du Pin, ne se laissa pas décourager par les difficultés qu'il rencontrait dans la péninsule. D'accord avec les évêques de Tarbes et de Lavaur, qui furent quelques années ses compagnons d'exil, avec le grand vicaire de Comminges, il envoyait par des sentiers obscurs, connus des seuls montagnards, de courageuses femmes qui faisaient l'office de messagers d'Espagne en France et de France en Espagne. Les évêques d'Aire, de Dax, de La Rochelle et de Blois, eurent aussi leurs

1. L'évêque de Tarbes écrit à l'abbé de Casteran : « Vous êtes bien heureux d'avoir pour sœur votre aimable Henriette ; elle est pleine d'âme, de raison, de sensibilité, et ce qui comprend tout cela et vaut mieux que tout cela, elle est remplie de religion. Que Dieu la conserve pour votre bonheur et pour l'exemple, l'utilité même de mon diocèse ! Quand vous lui écrirez, parlez-lui de ma vénération et de mon attachement pour elle... Le zèle et la correspondance de Mademoiselle votre sœur nous est bien utile : remerciez-la de ma part... Demandez-lui en quel état est la cathédrale, et si elle a beaucoup souffert de la rapacité des révolutionnaires. » *Papiers de Casteran*.

2. Lettre du 3 janvier 1795 : « Devenu étranger à ma propre patrie, repoussé par elle, j'allai chercher un asile en Espagne, où j'ai passé plus de trois ans dans le monastère de Montserrat. J'avais, dans les premiers temps, la liberté de communiquer avec mon diocèse ; cette liberté me fut ravie, et toute communication me fut fermée. » Cf. THEINER, *op. cit.*, II, 177 ; — LOTH, *op. cit.*, pp. 444, 636, 643 ; — TORREILLES, *op. cit.*, pp. 317, 564, 565 ; — TUFFAU, *op. cit.*, préf. p. xx-xxi.

envoyés secrets. De Suisse l'ambassade française dénonce, sous le Directoire, un commerce incessant de lettres des exilés avec leur pays, et là ainsi qu'ailleurs les femmes sont signalées comme les agents intrépides de ces périlleuses correspondances ¹.

Comme les relations commerciales sont restées fréquentes entre les différentes nations et excitent moins d'ombrage, on emploie volontiers des termes de négoce, soit dans les questions personnelles, soit dans le domaine d'ordre spirituel, pour atténuer le danger des destinataires et des intermédiaires. On dira : « Notre petit commerce..., mes marchandises, nos associés. » L'évêque de Nîmes, M. de Balore, recommande à son grand vicaire d'adopter cette terminologie, et de ne lui écrire que pour des « affaires graves et imprévues, afin de lui épargner les frais de poste ». On s'essaiera à emprunter le jargon révolutionnaire, assaisonnant au besoin quelque renseignement important d'une tirade sur les vertus de Robespierre. Jeu difficile où les prêtres habitués à parler franc réussissent assez mal à voiler leurs secrets dans des allusions trop transparentes. Parfois que d'émotion, que de larmes dans ces formules contraintes par la peur de nuire à des êtres chers. « Dites à ma famille que je l'aime toujours, je n'ose nommer personne. A cette seule pensée mon cœur se resserre ; suppléez pour moi », écrit de Tolède un jeune séminariste nantais.

Lorsque la missive arrivée à travers la frontière émanait d'un évêque, d'un confesseur de la foi, on se la pas-

1. 27 frimaire an IV. « Cette correspondance a lieu sur tous les points de la frontière depuis Huningue jusqu'au département de l'Ain. Déjà plusieurs femmes ou des enfants ont été surpris ou arrêtés dans des chemins détournés avec plus de deux cents lettres... Il existe aussi à Bâle quatre maisons principales, la veuve Rippel, les auberges de la Couronne, de la Cigogne et du Sauvage que l'on regarde comme les entrepôts de cette correspondance... La femme Demange a été surprise à Bourg-Libre portant des écrits contre-révolutionnaires et plus de deux cents lettres d'émigrés. » *Archives nat.*, AF II, 54.

sait de main en main. L'aïeul en faisait la lecture dans l'intimité et le secret de la famille, ou bien dans le mystère de ces réunions nocturnes, qui rappelaient les catacombes. Les conseils, les encouragements de prélats et de prêtres vénérés, qui avaient préféré tout quitter plutôt que de forfaire à la conscience et à l'honneur, ranimaient les courages, entretenaient la fidélité, la flamme religieuse, indiquaient la route à suivre dans ces terribles conjonctures et consolait du présent par la douce espérance d'un meilleur avenir ¹.

II

Écrire à son diocèse, c'est bien : y être, ce serait mieux. La cause religieuse avait beaucoup souffert de l'absence des évêques. Ce sont eux qui avaient mené la campagne contre la constitution civile du clergé. Leur attitude ferme et résolue avait sauvé la France du schisme. On remarqua que nombre de prêtres, qui étaient restés solides dans la foi tant que leurs chefs furent à leur tête, eurent la faiblesse de prêter le serment quand ils ne se trouvèrent plus soutenus par leur présence. On sentait qu'eux seuls pourraient rétablir l'ordre, les liens de l'autorité et aussi la paix. « La privation du ministère épiscopal pour une grande Église, écrivait un observateur attentif, est le plus grand malheur qui puisse l'affliger ². »

Les évêques avaient conscience de cette situation. Ils ne s'étaient pas montrés pressés de partir. Beaucoup sont impatients de rentrer. Dès 1793, plusieurs prélats croient que les événements politiques et le sort de la guerre

1. Cf. DELBREL, *loc. cit.*, vol. LV, p. 470-471. — DURAND, *op. cit.*, p. 283.

2. « Leur absence fut l'époque de la défection de plusieurs qui, jusque-là, avaient été inébranlables. De là vint cette fureur avec laquelle on persécuta les chefs de l'Église, etc... » SAUSSOL, *op. cit.*, II^e part., p. 25-36.

vont leur rouvrir les frontières. M. de Coucy, évêque de La Rochelle, et d'autres songent déjà à revenir. Elléon de Castellane écrit de Gênes à la même époque : « J'attends depuis un mois l'occasion de m'embarquer avec sûreté pour Toulon, ma ville épiscopale ¹. » Il ne put donner suite à son projet. Une année plus tard, en pleine Terreur, au mois de mai 1794, l'archevêque d'Auch, M. de La Tour du Pin, du fond de sa retraite de Montserrat en Espagne, est pressé du désir de retrouver ses ouailles. « Faites dire aux administrateurs de mon diocèse, écrit-il, que quand ils croiront ma présence nécessaire dans le pays, ils m'avertissent et me fournissent un guide sûr. J'espère, ajoutait-il avec son courage simple, qu'avec la grâce de Dieu je ferais ce que les circonstances exigeraient de moi, et que le danger ne m'arrêterait pas ². » Il ne paraît pas que le prélat ait pu donner suite à son projet. Peut-être ses délégués eux-mêmes le détournèrent-ils d'une démarche plus courageuse que prudente.

Il faut qu'il y ait en France des obstacles insurmontables pour arrêter l'ardeur de certains prélats impatients de revoir leur troupeau. « Quand, écrit en 1795 l'évêque de Senez, me sera-t-il permis de vous porter, mes très

1. Lettre du 19 octobre 1793. THEINER, *op. cit.*, II, 297. — En 1793, l'évêque de Luçon se croit si sûr de revenir bientôt qu'il écrit le 12 juillet : « Je désire qu'aucun ne rentre dans son église, que nulle part on ne fasse d'office solennel jusqu'à ce que j'aie réconcilié l'église rurale, l'église cathédrale, jusqu'à ce que j'aie chanté le cantique d'allégresse, et que je sois installé dans ma chaire. » *Lettre inédite*.

2. L'archevêque d'Auch disait dans une autre lettre : « Dieu veuille nous permettre d'aller reprendre nos postes tout doucement et sans bruit, puisque c'est la condition qu'on y met. » Lettre à M. Casteran. — Boyer d'Anti, grand vicaire de M. de Bernis, archevêque d'Albi, lui écrivait d'Espagne que plusieurs prêtres avaient l'intention de se réfugier à Rome. Bernis répond : « Qu'ils attendent patiemment en Espagne la fin de notre exil ; je ne crois pas qu'il dure aussi longtemps que vous paraissez le craindre. Toutes les nouvelles qui nous viennent de l'intérieur du royaume s'accordent à démontrer l'extrême fatigue du peuple et le désir général d'un changement ; il y a lieu d'espérer que le malheur toujours croissant de la guerre achève de convertir les plus endurcis. Je pense avec le plus grand plaisir au moment où nous pourrions nous retrouver dans notre patrie. » Lettre du 30 décembre 1794.

chers Frères, les secours et toutes les grâces de mon ministère ? J'atteste le ciel de mon désir le plus ardent, et je l'atteste de la violence qui m'est faite. Vous m'êtes aussi témoins que je subis dans mon exil la rigueur des lois nouvelles. Vous savez que je n'ai cédé qu'à la force et à un arrêt de proscription. » La rentrée en France est à l'ordre du jour. Les évêques approuvent le besoin de « délivrer leur âme ». L'évêque de Lombes, M. de Chauvigny de Blot, déclare sa ferme résolution de rejoindre son poste¹. L'évêque de Grasse, M. Saint-Jean de Prunières, ne s'en tient pas à de vagues résolutions. En janvier 1796, l'insistance de ses prêtres, qui craignaient d'attirer sur lui et sur eux les foudres des Jacobins, l'avaient empêché de partir. Dix-huit mois plus tard, il ne veut rien entendre à ces conseils de prudence. Portant une âme de feu sous la neige de ses quatre-vingts ans, il quitte Bologne en juillet 1797, prend la mer à Livourne et débarque à Marseille. Fructidor le force à se cacher, mais ne le décide point à repartir. Il ne tarde pas à sortir de sa retraite, fait à Marseille, le 23 septembre 1797, une ordination à laquelle semblent avoir pris part l'abbé d'Astros et l'abbé Allemand, fondateur de l'Œuvre de la Jeunesse dans cette ville. D'autres cérémonies du même genre se multiplient sous la main du vieillard qui, tantôt réfugié dans la campagne, tantôt parcourant la cité, meurt en mars 1799, méritant cet éloge qu'il avait approché du martyr : *titulo martyribus propiore*. Il est constaté que M. Fallot de Beaumont, évêque de Soissons, se trouvait à Marseille à la même époque².

1. Lettre du 28 avril 1795. (THEINER, II, 183.) M. de Boisgelin l'affirme également dans un Mémoire. *Arch. aff. étr.*, fonds français, vol. 589, p. 561-562. — L'évêque de Vence écrit le 20 août 1796 : « On nous flatte de quelque arrangement prochain pour l'état de la religion catholique de France. » THEINER, II, 335. — BÉRENGIER : *Vie de Mgr Ruffo de Bonneval, évêque de Senes*, 1885, in-8°, p. 37.

2. LAUGIER, *op. cit.*, pp. 161, 162. — L'évêque de Grasse, après avoir parlé, dans une lettre du 9 janvier 1796, de sa « résolution de retourner dans mon

Nous sommes en 1797. C'est le moment où, sous l'influence des élections au conseil des Cinq-Cents de plus en plus favorables, la réaction religieuse et même monarchique paraît se précipiter. Les prêtres du dehors s'ébranlent pour repasser la frontière. De Constance, l'évêque de Saint-Malo, M. de Pressigny, annonce son départ à La Fare, évêque de Nancy¹. Un des plus ardents royalistes, le propre confident de Louis XVIII, M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, parle lui-même au roi de sa rentrée prochaine en France avec ses collègues de l'épiscopat. Les majorités acquises, les rapports de Camille Jordan, de Dubruel au conseil des Cinq-Cents, ouvraient la porte à toutes les espérances et faisaient battre tous les cœurs. « Les évêques constitutionnels, écrit à cette époque M. Émery, sont inquiets du retour des évêques². » Le coup d'État de Fructidor vint arrêter l'élan des prélats qui prenaient leurs dispositions pour retrouver leur patrie. L'évêque de Comminges exhale dans une lettre sa plainte

diocèse dans le courant de l'automne passé », ajoutait : « Les bons prêtres qui y étaient, instruits de mes desseins, me marquèrent de ne pas exécuter le projet, parce que la présence d'un évêque soulèverait plus que jamais les mauvais sujets et patriotes, et qu'ils me suppliaient de différer encore pour un temps mon départ. » THEINER, *op. cit.*, II, 167.

1. Le 2 août 1797, La Fare envoie au roi la lettre suivante de M. de Pressigny, évêque de Saint-Malo, datée de Constance, 24 juillet 1797 : « Je suis venu ici dans l'intention de rentrer en France, et ce que vous me mandez d'après vos instructions de Blankenbourg ne peut que me confirmer dans cette résolution. Je passerai ici avec mes parents le temps nécessaire pour prendre des mesures indispensables. J'aurais fort désiré pouvoir porter moi-même au roi les assurances respectueuses de ma fidélité et de mon dévouement à son service, et recevoir de Sa Majesté les instructions qu'Elle aurait jugé à propos de me donner ; mais j'ai pensé que ce voyage aurait pu créer des obstacles qu'il vaut mieux éviter. Il me paraît bien difficile, presque impossible que j'eusse été à Blankenbourg, que j'eusse eu l'honneur de voir le roi ou quelques-uns de ses ministres, sans qu'on le sût, et, par conséquent, sans que ma démarche fût éclairée et suivie. » Une note ultérieure dit que l'évêque de Saint-Malo s'est rendu « à Nyon, dans le pays de Vaud, pour se procurer dans le département de l'Ain, qu'il a habité pendant longtemps, les actes qui lui étaient nécessaires pour pouvoir rentrer en France ». *Arch. aff. étr.*, fonds français, vol. 592, p. 267, et vol. 610.

2. Lettre du 12 juin 1797. Le même écrit le 19 avril 1797 : « Il y a à Paris plusieurs évêques. Ils croient devoir par prudence ne pas s'assembler. » *Arch. de Saint-Sulpice*.